



ECOLE NATIONALE DES SCAPHANDRIERS



OBJECTIFS DE LA FORMATION

Assurer les fonctions de Chef d'Opération Hyperbare dans son entreprise. Appliquer la réglementation hyperbare et les bonnes pratiques du métier dans les domaines des travaux immergés ou les interventions subaquatiques.

PUBLIC CONCERNE ET PREREQUIS

- Toute personne susceptible d'être désignée Chef d'Opération Hyperbare par son employeur dans les domaines des travaux immergés ou des interventions subaquatiques.*
- Comprendre les notions de santé et sécurité au travail appliquées à l'hyperbarie.

*** Le CAH Classe 2 mention A n'est pas un prérequis obligatoire pour exercer la fonction de COH**

ATTESTATIONS DELIVREES

1. Attestation de suivi de formation
2. Proposition d'aptitude pour assurer les fonctions de COH

DOMAINES DE COMPETENCES ET CONTENU

Assurer sa fonction de Chef d'Opération Hyperbare dans son entreprise

- Appréhender les enjeux humains, organisationnels et économiques de la prévention des risques professionnels • Appliquer les notions de santé et de sécurité au travail dans le domaine de l'hyperbarie
- Intégrer la réglementation hyperbare dans les activités opérationnelles de l'entreprise
- Assumer ses responsabilités de COH au sein de son équipe et de son entreprise
- Utiliser les documents de suivi des équipements collectifs et individuels de travail • Participer au système de remontée d'information de son entreprise

Préparer des opérations de travaux immergés ou des interventions subaquatiques

- Analyser les risques professionnels en relation avec l'E.v.R.P. - D.U. de l'entreprise
- Participer à l'élaboration des plans de prévention des risques professionnels
- Choisir ses équipements de travail en respectant la politique de prévention des risques de son entreprise • Organiser les opérations dans le respect des plans de travail (Procédures internes, P.P. etc.)

Manager son équipe en toute sécurité pendant des travaux immergés ou des interventions subaquatiques

- S'intégrer dans les dispositifs de prévention des risques sur un chantier ou en co-activité (P.P.S.P.S. - P.P.) • Repérer les dangers en analysant l'environnement de travail
- Utiliser le Manuel de Sécurité Hyperbare (MSH)
- Mettre en oeuvre les procédures de travail décrites dans le M.S.H.
- Maintenir un niveau opérationnel en matière de sécurité tout au long d'une opération hyperbare • Réagir efficacement en cas d'accident hyperbare
- Superviser l'utilisation d'un caisson de recompression
- Gérer les secours en cas d'accident
- Collaborer avec les acteurs d'une opération de secours : le Conseiller Technique, le Commandant des Opérations de Secours, le Conseiller à la Prévention Hyperbare (CPH)

Le contenu de formation est conforme aux règlements en vigueur

MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

Le contenu du dispositif d'évaluation est communiqué au premier jour de formation. Auto-positionnement réalisé par un QCM.

Les formateurs et intervenants articulent la formation autour d'apports didactiques et d'études de cas, de mises en situations professionnelles en milieu naturel et/ou sur plateaux techniques.

DISPOSITIF DE SUIVI ET D'EVALUATION

Les stagiaires sont évalués tout au long de la formation. Un livret de formation est rempli par le candidat, validé par l'équipe pédagogique et remis à l'employeur.

Les dates des formations sont publiées sur le site de l'école : www.ens-france.com